

CONTOURNEMENT EST

Le contournement Est est attendu par le milieu économique depuis plus de 30 ans. Quarante et un Km qui doivent permettre de soulager le flux de circulation au sein de la métropole Rouennaise avec 20 à 30 000 véhicules jours.

La région rouennaise devient une Métropole et pourtant demeure une des dernières villes de France à ne pas bénéficier d'un contournement permettant de décongestionner la circulation.

Elle est un nœud d'étranglement pour les professionnels ainsi que pour le flux des touristes qui préfèrent éviter ce territoire.

Le transport multi modal doit être développé mais il ne remplacera jamais le transport routier notamment pour les courtes distances.

Pour être compétitifs face à la mondialisation il est impératif d'avoir à sa disposition des infrastructures adaptées aux besoins.

Le contournement est en fait partie.

Il est aberrant que l'on mette plus de temps pour aller de Tourville la rivière au plateau nord de Rouen que de La défense à Tourville la rivière.

Rouen est à la croisée du maritime et du fluvial, du Nord de l'Europe et du Sud. Si la Région veut devenir une plateforme logistique digne de ce nom il est impératif qu'elle possède des infrastructures adaptées.

Le tourisme est considéré comme une véritable industrie essentielle à l'économie nationale. Si l'on veut attirer les touristes dans notre région il faut leur donner la possibilité de circuler sans encombre.

En termes de sécurité on se doit également de détourner de la métropole les transports dangereux.

La qualité de vie des habitants ne peut qu'être améliorée par la disparition de bouchons avec toute la pollution que cela génère.

La création d'un nouvel axe routier ne participe pas au développement du trafic routier s'il est accompagné d'une réflexion sur une démarche globale multi modale.

Par contre le refus de créer une artère vitale participe à l'asphyxie de la région.
Il contribue à l'éparpillement des constructions tout au long des axes routiers plutôt qu'à la centralisation sur des secteurs définis.

Ce refus va à l'encontre des principes de gestion du développement durable selon lesquels il est préférable de regrouper l'urbanisme et d'optimiser l'implantation immobilière.

Jean Furet
Pdg ERnett

